

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER



LEGENDE COMPLEMENTAIRE

H	Zones d'habitation
PAP	Délimitation du PAP Reimerwee Est (phase I)
ico	immeuble collectif
	Implantation des immeubles
	limite maximale de surfaces constructibles pour constructions souterraines
	limite maximale de surfaces constructibles pour l'aménagement de balcons
	Espaces verts
	lot privé à usage public
	limite d'emprise actuelle du parc Reimerwee
	Gestion de l'eau
	zone réservée pour la gestion des eaux pluviales (indicatif)
	Voies de circulation
	accès carrossable aux constructions souterraines
	accès piétons aux constructions principales (indicatif)
	accès à garantir aux services d'incendie et de sauvetage
	Courbes de niveaux
	courbes de niveaux maintenues
	courbes de niveaux modifiées
	courbes de niveaux initiales
355	niveaux en coordonnées nationales
	Cotations
	dimensionnement
	reculs

LEGENDE OFFICIELLE

HAB-1	Zones d'habitation 1
HAB-2	Zones d'habitation 2
ZMC	Zones mixtes à caractère central
ZMU	Zones mixtes à caractère urbain
ZMR	Zones mixtes à caractère rural
ZBEP	Zones de bâtiments et d'équipements publics
ZAE	Zones d'activités économiques
PAP	Délimitation du PAP
II	Nombre d'étages pleins
II	limite supérieure
II	limite inférieure et supérieure
II	obligatoire
ho-x	Hauteur des constructions
ha-x	hauteur à la corniche de x m
hf-x	hauteur à l'acrotère de x m
hf-x	hauteur au faite de x m
oc	Types et dispositions des constructions
onc	constructions en ordre contigu
mi	constructions en ordre non contigu
mj	maisons isolées
mb	maisons jumelées
mb	maisons en bande
	Implantation des immeubles
	alignement obligatoire constructions principales
	limite maximale de surfaces constructibles pour constructions principales
	alignement obligatoire dépendances pour dépendances
	limite maximale de surfaces constructibles pour dépendances
	Délimitation des lots / parcelles
	délimitation des lots / parcelles
	délimitation de zones différentes (Abgrenzung unterschiedlicher Nutzung)
	lots privés constructibles
	terrains cédés à la commune
	Degré de mixité des fonctions
	pourcentage minimal de logements par immeuble
	pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble
	pourcentage obligatoire de logements par immeuble
	Espaces verts
	espace vert public
	espace vert privé
	aires de jeux
	plantations existantes
	plantations projetées
	arbres existants à conserver
	Voies de circulation
	rues
	aires de stationnement/emplacements publics
	chemins piétons, pistes cyclables
	Forme des toitures
	orientation du faite
	toiture plate
	toiture à 1 versant
	toiture mansardée
	éléments bâtis ou naturels à sauvegarder
	respect de conditions d'intégration déterminées

appartient à l'approbation
du conseil communal
du 6 février 2012
référence n° 82a/2001/9

réf: 1250/1260

présent document fait partie du projet
ayant fait l'objet de ma décision
d'approbation du 23/06/2012
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région

Jean-Marie HALSDORF

VILLE DE LUXEMBOURG
22 JUN 2011
URBANISME-PDB

MAITRE DE L'OUVRAGE :	FONDS D'URBANISATION ET D'AMENAGEMENT DU PLATEAU DE KIRCHBERG
PROJET :	QUARTIER DU PARC PAP REIMERWEE EST (phase II)
FICHE :	\\Srv03\data\ep\Dossiers\FONDS KIRCHBERG-REIMERWEE-PAP-10-E-267\04-Projet\PAP-2011-06-20
ECHELLE :	1 / 500 e
DESSINE :	PA / MH
CONTROLE :	NE
DATE :	20 juin 2011